LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 24 FEVRIER, 1910. NUMERO 21.

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux.)

VONDA, Sask.

M. Amédée Dionne a été nommé marguiller en remplacement de M. F. X. Chaput, sortant de charge.

On ne pouvait faire un meilleur choix.

M. Légère, jeune avocat de Richibouctou, Nouveau-Brunswick, est arrivé parmi nous depuis quelque temps; on lui prête l'intention d'ouvrir très prochainement un bureau d'avocat à Vonda.

Nos compatriotes se feraient un devoir de lui accorder leur clientèle.

L'ouverture d'un bureau d'avocat canadien-français dans notre paroisse serait d'un grand avantage pour la population de langue française de Vonda et des paroisses voisines; beaucoup de nos compatriotes, en effet, ne connaissent pas l'anglais et doivent se faire accompagner d'un interprête lorsqu'ils désirent consulter un avocat.

Il est question ici de l'établissement d'une grande manufacture de bonbons.

Nous avons actuellement parmi nous un manufacturier des Etats-Unis de l'est qui paraît trouver notre petite ville très propice à la réalisation de ce projet.

Avec l'augmentation de notre population, prévue pour cette année, la main-d'oeuvre ne ferait pas défaut et en ce qui concerne l'expédition des produits, nos moyens de transport sont très faciles.

M. T. Thibeau ouvrira prochainement un atelier de photographe.

Avis au jeunes gens qui désireraient posséder leur portrait.

BONNYVILLE, Alta.

Le Rév. M. Bonny, notre curé, a achevé sa visite paroissiale, il se déclare très satisfait de l'accueil cordial qu'on lui a réservé partout, ainsi que de l'avancement très rapide des progrès d'établissement qu'il a constaté presque partout chez ses paroissiens.

Une société St. Jean Baptiste vient d'être fondé à Bonnyville par le Rév. M. Bonny, secondé par un groupe déjà nombreux.

Cette société a été établie sur une base essentiellement pratique ainsi que le veulent les conditions de vie d'un pays aussi neuf qu'est le nôtre.

Les officiers élus sont :le Rév. M. Bonny, curé, président; M. Moïse Demers, vice-président; M. H. E. Lefebvre, secrétaire; M. J. M. McLeod, trésorier, et M. N. Ostigny, directeur.

Il y aura chaque mois une conférence que l'on s'efforcera de rendre aussi intéressante que possible.

La solidarité, la protection réciproque des sociétaires ,l'effort constant vers le progrès, avec le respect d'un règlement spécial, large d'idées mais précis, seront de rigueur, appuyés sur une promesse solennelle faite par chaque récipiendaire.

Tout fait prévoir que cette société, groupant les gens de bonne volonté, réalisera l'union toujours si désirable. C'est du reste un article important du programme. Les efforts de tous, concentrés vers un même but qui est le bien de tous, arriveront infailliblement à ces résultats si ardemment espérés: l'intérêt général, l'amélioration des conditions existantes et l'avancement de la paroisse.

Grâce à l'intermédiaire de M. le Curé, nous avons maintenant le courrier deux fois par semaine. Et c'est encore un progrès de plus.

NOTRE DAME D'AUVERGNE Sask.

Deux jeunes gens de la paroisse, les frères John et Duncan McMillan, viennent de trouver une mort lamentable dans l'humble maisonnette qu'ils construisaient récemment sur leur homestead.

Ils ont succombés dans le cours de la nuit à l'asphyxie occasionnée par un échappement de gaz d'une fournaise allumée dans la pièce où ils couchaient.

Après avoir établi leur vieille mère à Souris, Man., les frères McMillan nous arrivaient au printemps dernier pour faire choix d'homesteads et s'établir fermiers à leur compte. Ils avaient fait labourer une vingtaine d'acres cet été; la mort ne leur a pas permis de réaliser leur rêve d'indépendance.

Les corps des deux infortunés jeunes gens ont été envoyés à leur mère qui n'avait qu'eux pour soutien et consolation.

Nous offrons les condoléances de toute la paroisse à Mme Mc Millan.

M. et Mme Gédéon St. Cyr ont fait baptiser un superbe garçon dimanche dernier.

M. Clair Coutier, de St. Prosper, Qué., a vendu toutes les propriétés qu'il possédait dans l'est et doit venir prochainement s'établir dans notre nouvelle colonie.

La cloche de notre église est arrivée jeudi dernier à Notre Dame.

Ce fut M. Aimé Roy qui alla la chercher à Swift Current.

Le R. P. Passaplan, de Swift Current était de passage ici l: manche dernier. z

LAC PELLETIER, Sask.

Nous recevons l'intéressante communication suivante, sur une nouvelle colonie de la Saskatchewan, que nous dédions à nos lecteurs de province de Québec et des Etats-Unis.—N. de la R.

Après avoir demeuré pendant neuf mois au Lac Pelletier et dans les environs, je suis en mesure de déclarer que le sud de la Saskatchewan est une des régions les plus propices offertes aux efforts des colons.

Ce pays possède tous les avantages nécessaires pour assurer aux hommes courageux et travailleurs un bel avenir et l'assurance d'établir parfaitement leurs enfants.

Nos compatriotes de l'Est ne devraient pas laisser aux colons d'autres nationalités la faculté de s'emparer librement de l'une des plus belles régions du Canada.

C'est à bon droit que l'on a surnommé le sud de la Saskatchewan le "grenier du Canada."

Je suis heureux d'apprendre à mes compatriotes que le Lac Pelletier est entouré de quatre paroisses canadiennes - françaises: Villeroy, Notre-Dame d'Auvergne, Willow Bunch et Gravelbourg.

Toutes ces paroisses ont été favorisées l'an dernier par une superbe récolte qui a donné une moyenne de 40 minots de blé à l'acre et de 80 minots d'avoine.

Je puis même citer certains champs situés à trois milles au nord du Lac Pelletier qui ont donné 110 minots d'avoine et 50 minots de blé, respectivement, à l'acre.

Le climat du sud de la Saskatchewan est des plus agréables à cause de sa sérénité.

En été le soleil brille depuis 3 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Quand aux jours d'hiver ils sont à peu près de la même longueur qu'en province de Québec.

Un des grands avantages du pays consiste en ce que les colons, arrivés en mars, peuvent labourer et semer en avril, de façon à obtenir une première recolte dès l'automne suivant.

J'ajoute qu'avec beaucoup moins de travail, nos cultivateurs obtiendront des résultats quadruples de ceux qu'ils obtenaient de leur terre de province de Québec.

En plus de tous ces avantages les colons du Lac Pelletier, ne sont pas privés des consolations de notre religion; ils ont avec eux un missionnaire dont la devise est toujours "Dieu et Patrie."

La région du Lac Pelletier est un pays d'avenir où il y a encore beaucoup de terres disponibles à prendre comme homestead.

Que nos compatriotes viennent donc prendre leur part des plus belles terres de notre grand pays.

A tous nous donnons le conseil de se presser en leur souhaitant d'avance la bienvenue.

M. le Curé du Lac Pelletier sera heureux de répondre à toute demande de renseignements que l'on pourra lui adresser sur la région.

Prière d'adresser les lettres comme suit:

M. le Curé du Lac Pelletier,
Lac Pelletier P. O. Sask.

LE RAPATRIEMENT.

Notre excellent confrère le "Canada" publie sous ce titre quelques remarques sur l'Ouest et la colonisation française que nous nous faisons un plaisir de reproduire.

"Nous applaudissons de tout coeur aux efforts de M. l'abbé Bérubé pour ramener au Canada, nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis et les établir dans les fertiles plaines de l'Ouest.

"Ces plaines offrent au colon cet avantage que le défrichement en est beaucoup plus facile, nous devons l'avouer, que celui de nos terres boisées de la province de Québec et si elles n'offrent pas aux Canadiens émigrés l'attraction d'un retour au foyer paternel, au clocher oui les a vus naître, elles peuvent grâce au groupement des Canadiens-français déjà établis dans l'Alberta et la Saskatchewan, donner à nos compatriotes la sensation, du moins, de rentrer chez eux.

"Le pays ne saurait désirer d'immigration plus précieuse que celle de ces Canadiens, ayant conservé les moeurs, les idéaux et les manières de penser du pays, aux quels le plus ou moins long séjour aux Etats-Unis aura ajouté une plus grande confiance en soi et un esprit d'entreprise un peu plus développé.

"Nous souhaitons donc le meilleur succès à M. l'abbé Bérubé, dans sa mission chez les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre."

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA

Trois matières importantes ont occupé presque entièrement les débats de la semaine parlementaire à Ottawa.

Nous avons nommé, la discussion sur la deuxième lecture du bill de la marine canadienne, le creusage du canal de la baie Georgienne et la nouvelle convention commerciale canado-allemande.

Ainsi qu'on est en droit de s'y attendre, après une discussion aussi étendue que celle qu'a provoquée l'introduction du bill sur la marine, bien peu de faits nouveaux ont été apportés aux débats. Les séances consacrées à cette question ont été entièrement occupées par les discours des députés qui sont venus tour à tour exprimer leurs vues personnelles sur le projet.

Le débat sur le projet du canal de la baie Georgienne a donné lieu à de vives discussions.

Plusieurs députés, tant libéraux que conservateurs, ont demandé la construction immédiate de ce canal, tandis que M. Monk soulevait la question de parti en accusant le gouvernement de n'avoir rien fait pour hâter le commencement des travaux.

En réponses à ces critiques diverses, l'hon. M. Pugsley a répondu que le canal de la baie Georgienne était une entreprise d'intérêt public qui serait exécutée par le gouvernement; mais que la date de cette exécution était forcément remise au temps où nos ressources financières, actuellement engagées dans la construction du Transcontinental, pourraient supporter cette charge.

Tant que la construction du Transcontinental nous mettra dans l'obligation d'emprunter le vingt à vingt-cinq millions de dollars par année, il serait imprudent d'entreprendre des travaux qui nous forceraient à doubler le montant de nos emprunts.

Répondant aux critiques de ceux qui prétendent que le canal a été sacrifié au chemin de fer de la baie d'Hudson, le ministre a fait les déclarations suivantes:

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson se présente autrement. On se rappelle que l'hon. M. Oliver a fait mettre en réserve une certaine étendue de terres publiques dans l'Ouest, dont le prix sera employé à la construction de cette ligne. De cette façon, c'est l'Ouest qui paiera pour la construction de la ligne construite pour son bénéfice exclusif.

Et comme la vente des terres ainsi réservées à déjà produit une certaine somme, le gouvernement se trouve en position de commencer les travaux, sans obérer davantage les revenus généraux du pays.

Surtout, qu'on ne s'imagine pas, comme M. Monk, que ce soient les quatre ou cinq millions de dollars par année que nous coûtera la marine canadienne, qui peuvent retarder la construction du canal de la Baie Georgienne.

Il est décidé d'une façon absolue que le budget de la marine, entretien et construction, sera pris sur nos revenus ordinaires et que, en aucun cas, nous n'emprunterons pour cet objet. La marine, comme la milice, fait partie des frais généraux de toute nation.

Elle ne nous empêchera en aucune façon de consacrer à nos grands travaux de développement les fonds nécessaires.

En ce qui concerne nos relations commerciales avec l'Allemagne, quelques questions de députés ont amené le gouvernement à faire les déclarations suivantes:

Par une entente conclue officieusement et qui sera ratifiée par une législation des deux pays, les relations commerciales entre le Canada et l'Allemagne vont à partir du 1er mars prochain, entrer dans une ère d'apaisement.

Le Canada abolira la surtaxe d'un tiers du droit imposé aux productions de l'Allemagne, et, de son côté l'Allemagne admettra un certain nombre de produits canadiens au bénéfice de son tarif conventionnel.

Ces déclarations du gouvernement sont de nature à réjouir tous ceux qui s'intéressent à l'extension des relations commerciales de notre pays avec l'étranger.

L'Allemagne, portée de plus en plus vers l'industrialisme et, en outre, ayant un sol plutôt pauvre, importe chaque chaque année de très grandes quantités de denrées alimentaires, grains, farines, légumes secs, viandes, etc. Et ce sont surtout ces produits de notre agriculture qui cherchent un marché à l'étranger.

Nous nous trouverons en Allemagne, en vertu du nouvel accord sur le même pied que les Etats Unis, nos principaux concurrents, qui jusqu'ici étaient plus favorisés que nous.

C'est une nouvelle démonstration de la pleine autonomie fiscale dont jouit le Canada, que cet accord entre nous et l'Allemagne, au moment même où les journaux jingoes d'Angleterre et du Canada cherchent à jeter dans l'opinion publique la défiance et l'animosité contre cette nation.

LA BANQUE DE FRANCE. PRETE $20,000,000 SANS INTERET.

Pour venir en aide aux victimes des inondations.

Paris, 22. — La Banque de France, faisant preuve d'une générosité unique dans l'histoire des désastres du monde, a consenti à prêter une somme de $20,000,000 pour une période de cinq ans, aux petits marchands et industriels, sans exiger aucun intérêt.

Le plan imaginé par la Banque de France et par le Ministre des Finances démontre qu'une grande solidarité existe entre le Gouvernement et les institutions financières. Pour protéger la Banque de France contre les pertes possibles qui sont évaluées, même dans les circonstances les plus favorables, à 20 et même 40 pour cent, l'Etat, la ville de Paris et les départements établissent un fonds de garantie, auquel les banques et les compagnies de prêts contribuent pour $2,000,000. Cette somme est divisée en 400 parts de $5,000, et chaque souscripteur n'est responsable que du montant de son prêt. La générosité des banques est d'autant plus remarquable lorsqu'on considère que la plupart d'entre elles font beaucoup de crédit, et que l'établissement de ce fonds de garantie va nécessairement affecter celui-ci.

GUILLAUME II ET L'ANGLETERRE.

Londres, 22. — Un journal anglais avait affirmé qu'à bord des navires allemands, dans les carrés d'officiers, la coutume est établie de boire quotidiennement un toast mystérieux "Am Tag" au jour... de la prochaine défaite anglaise.

Cette anecdote a été démentie par le prince Henri de Prusse.

Il est possible que le fait ainsi généralisé soit en effet inexact. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il y a dix-huit mois, aux régates de Kiel, à bord d'un yacht français, le kaiser a porté le toast suivant en l'accentuant du regard, de la voix et du geste.

"Je bois à la première victoire que nous remporterons ensemble sur l'Angleterre!"

Et ce bref discours avait été à l'avance commenté par Guillaume II dans des conversations où, reprenant les arguments qu'il a déjà exposés à des journalistes et à des marins français, maintes fois, il insistait sur la nécessité de mettre un terme à l'hégémonie britannique. Les ambitions des amiraux allemands sont aussi connues que les conseils des professeurs pangermanistes.

Il faut être aveugle pour ne pas voir que l'Angleterre a remplacé la France dans les haines d'outre-Rhin.

LE C. P. R. EN ALBERTA.

Les officiers de cette puissante compagnie annoncent qu'une somme de $4,000,000 sera dépensée en travaux dans l'Alberta.

Calgary, 23. — Suivant une déclaration faite par le surintendant général Price, de la division ouest du C. P. R., cette compagnie dépensera au cours de cette année une somme de $4,000,000 dans la seule province d'Alberta.

Les travaux projetés comprennent l'établissement de nouvelles lignes, la réfection des anciennes, la construction du pont à niveau reliant Edmonton à Strathcona, l'édification de gares, d'usines et d'entrepôts.

Dans Calgary seulement une somme de $633,000 sera affectée à divers travaux, agrandissement de la gare, construction de nouveaux ateliers et d'entrepôts, etc.

L'EXPEDITION CHARCOT EST DE RETOUR.

Buenos Aires, 22. — Le correspondant du Prenza, journal de Punta Arena a interviewé le docteur Jean Charcot qui est de retour de son expédition au pôle Sud.

L'explorateur français a déclaré qu'il a découvert de nombreuses terres inconnues qui lui permettent de croire à l'existence d'un continent Antarctic.

De précieuses observations hydrographiques, astronomiques et météorologiques ont été faites par les savants qui sont au nombre de l'état-major du "Pourquoi Pas?"

L'expédition a dans ses herbiers une précieuse collection de végétaux polaires ainsi que divers échantillons curieux de la faune de l'Antarctic.

La plus haute température observée durant les dix-huit mois qu'a duré l'expédition a été de 2 degrés au-dessus de zéro.

Le "Pourquoi Pas?" est en route pour Buenos Aires.

LE DOCTEUR COOK AVOUE!

Copenhague, 21. — Une lettre, reçue ici, du docteur Cook annonce que celui-ci à l'intention de faire des aveux complets en ce qui concerne son expédition au pôle Nord.

Le docteur laisse percer dans les termes de cette lettre qu'il n'a jamais atteint le sommet de notre globe.

Cette lettre, qui devient un document historique, a été soumise aux membres de l'Université.

On attend avec impatience des détails plus explicites de l'inqualifiable conduite du docteur Cook.

LES TEMPETES EN EUROPE.

Paris, 22. — Un ouragan terrible sévit en ce moment sur toute l'Europe.

Les communications entre Paris et l'Espagne, l'Autriche, le Portugal, l'Allemagne, l'Italie et la Hollande sont interrompues.

Les communications entre Paris et Londres se font avec difficuté.

Des dégats importants sont signalés de différents endroits, en France et au dehors.

UNE GREVE TRAGIQUE A PHILADELPHIE.

Philadelphie, 21. — Plus de cent personnes ont reçu des blessures sérieuses au cours d'une bagarre qui a eu lieu entre les employés de tramways en grève et les agents de police.

Une fillette a été atteinte par une balle tirée par un policier et ne survivra pas à cette blessure.

Quatre mille agents de police ont été recrutés dans les villes environnantes pour entraver les efforts des grévistes qui cherchent à saccager les voitures et les entrepôts de la compagnie de tramways.

Plus de 10,000 employés sont en grève aujourd'hui et le mouvement parait devoir s'étendre au personnel de divers autres compagnies de transports.

Les autorités de la compagnie des tramways de Philadelphie ont déclaré qu'ils étaient prêts à dépenser jusqu'au dernier cent du capital de la compagnie plutôt que d'accéder aux réclamations des grévistes qu'ils trouvent abusives.

Il n'y a pas un tramway en circulation ce soir dans toute la ville de Philadelphie.

Une douzaine d'émeutes ont éclaté depuis hier. De nombreux blessés ont été transportés dans les hôpitaux.

MENELIK NE SERAIT PAS MORT.

Rome, 22. — Un message reçu d'Addis Abbeda laisse entendre que contrairement à la nouvelle qui a été répandue dans le monde l'Empereur Ménélik ne serait pas mort.

Bien plus ou aurait arrêté le médecin particulier de l'empereur, un sujet allemand, qui, soudoyé par les ennemis de l'empereur Abyssin, aurait tenté de mêler du poison aux remèdes qu'il faisait absorber à son impérial malade.

LE RETOUR DE ROOSEVELT

Washington, 22. — Les présidents des clubs républicains de l'Etat de New-York ont eu une conférence avec le président Taft pour arrêter le programme d'une réception nationale en l'honneur de M. Roosevelt.

On a reçu de lui un télégramme acceptant en principe la proposition du Republican Club d'organiser une grandiose réception à New York au moment de son retour, qui doit s'effectuer entre les 15 et 21 juin prochains.

On ne sait pas encore si le président Taft pourra prendre part à cette réception. Il a promis d'aller visiter l'Alaska à la fin de mai, à la condition qu'à ce moment le congrès ait ajourné ses séances, et, s'il fait ce voyage, il ne pourra être de retour avant juillet.

UNE LETTRE ORIGINALE.

Washington, 22. — Le "Speaker" Cannon est l'homme qui reçoit le plus de lettres du monde. On lui écrit sur tous les sujets. La lettre qu'il a reçue hier ne manque pas d'originalité.

Qu'on en juge:

"On ne recherche plus les jeunes filles en mariage parce que tout, vêtements et nourriture, est devenu d'un prix trop élevé. Et quelle est donc notre existence, à nous, jeunes filles, si nous ne sommes pas mariées? Pourquoi ne demandez-vous pas au congrès de nous fournir des maris? Vous rendriez le plus grand service au pays en vous préoccupant de marier tous les jeunes gens. Si tous les jeunes gens étaient mariés, nous n'aurions plus besoin de congrès et de président. Ce monde serait alors un paradis. Nous devons avoir des maris! Trouvez-nous en."

LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE EN BALLON.

Madrid, 21.—Le docteur Gaus-Fabrice a terminé tous les arrangements nécessaires pour son aventureuse traversée de l'océan Atlantique qu'il compte entreprendre le 15 mai prochain. Le point de départ n'a pas encore été fixé ,mais il se confirme que le docteur partira du Portugal ou de l'île de Ténériffe.

Le ballon a une longueur de 162 et une largeur de 49 pieds; il cube 6000 verges. La nacelle a la forme d'un canot mesurant 28 pieds de long sur 7 de large; le moteur est d'une force de quatre chevaux.

Le docteur n'a l'intention de se servir du moteur que pour maintenir le ballon dans la direction des vents d'Afrique, il compte suivre le même chemin que Christophe Colomb quand il fit la découverte de l'Amérique.

Afin d'éviter tout danger d'expansion du gaz sous l'influence des changements climatériques, le ballon a une double enveloppe dans laquelle circule continuellement un courant d'air. Le lest sera composé d'une certaine quantité d'eau potable.

Avant de s'embarquer pour son long voyage, le docteur Gans-Fabrice fera plusieurs importantes expériences au-dessus des mers européennes.

LA CRITIQUE ET "CHANTECLER."

Paris, 22. — "Chantecler" aura probablement plus de cent représentations au théâtre de la Porte-Saint-Martin et sans doute toujours devant une salle comble.

Il y aura aussi certainement de très nombreuses représentations en province et à l'étranger.

Les bénéfices atteignent déjà des proportions très considérables.

Enfin, ce qu'on est convenu d'appeler le succès de curiosité de la pièce ne semble pas devoir diminuer avant plusieurs semaines.

M. Edmond Rostand qui, en dépit de son idéalisme, a le sens des exigences inévitables du théâtre, s'est appliqué avec une fièvreuse énergie à transformer ce succès de curiosité de son oeuvre en un véritable succès théâtral.

Acceptant les critiques unanimes formulées au sujet du troisième acte ,il a supprimé environ trois cents vers, parmi lesquels la tirade de Chantecler contre son rival, où se trouve le fameux passage allitératif à propos de la syllable coq qui se répète à l'infini.

Ce troisième acte semblait peser à l'auditoire de la répétition générale comme à celui de la première.

De même, le quatrième acte ne reçut pas un accueil très favorable, on entendit même quelques coups de sifflet. Cet acte a subi aussi des modifications. Avec ces diverses coupures, la représentation dure environ trente-cinq minutes de moins.

Au sujet du sort réservé à la pièce, le dernier mot a été dit par M. Alfred Capus qui a exprimé ainsi son opinion:

"Nous saurons après la deux centième représentation si "Chantecler" est réellement un succès ou un four."



FEUILLETON DU "COURRIÈR DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 7

—Ainsi, fit-elle dans l'agonie d'une indicible détresse, c'est moi, c'est moi!.. Oh! mon Dieu, ne me le dites pas... ne dites pas que je suis cause...

Elle fit un pas comme pour s'échapper, fuir l'intolérable peine qui l'étreignait. Mais elle s'arrêta de nouveau et dit d'un air sombre:

—Eh bien! oui, c'est vrai... je ne peux pas. Je le perdrai. Oh! malheureuse.

Sans donner à cet accès de désespoir le temps de s'exhaler, sir Bear allait poursuivre, mais elle s'adressa à lui dans un douloureux appel qui sembla arraché aux profondeurs de son être torturé:

—Le livrerez-vous? Vous ne le livrerez pas...

—Mademoiselle, quels mots regrettables employez-vous? fit sir Bear d'un accent de réprobation marquée.

—Votre sort est autant dans vos mains qu'entre les miennes, reprit-il, mais il m'est possible de vous aider. Quels étaient vos plans?

Elle répondit rapidement:

—Passer au Etats-Unis sous le nom de Lens, qui est celui de ma mère et que je porte depuis mon enfance. Mais puisque Jean de Burgau n'est pas ici pour nous secourir, nous aurons à gagner le prix de notre voyage.

—Votre père est en ce moment trop malade et accablé pour vous être de quelque assistance, et vous comprenez, je suppose, ce que votre dessein présente d'irréalisable.

—Oui! fit-elle sourdement. Mais il faut que nous partions pourtant. A moins que... dit-elle, l'interrogeant du regard.

Il secoua la tête.

—A moins que je vous donne asile pour un certain temps? Cela est hors de question. En dépit de son aspect moyenâgeux, Blackhorn n'a pas de cachette où un homme puisse rester deux heures sans être découvert; la maison est ouverte à tout le monde, dit-il regardant pensivement dans la direction de la grille. Nos domestiques sont sûrs, nos visiteurs ne le sont pas. J'ai mieux à vous proposer, ou du moins autre chose.

"Je ne sais, ajouta-t-il d'un air assez peu encourageant, à quel point notre idée est bonne. Enfin, il vous est loisible de gagner le voyage de votre père en signant un engagement de deux années comme institutrice de ma fille. Dès qu'un bateau ami passera à portée de nous, j'avancerai à votre père le prix de sa traversée. En attendant, mon fils Malcolm Bear a pensé que M. O'Hara serait parfaitement à l'abri en faisant l'intérim de Will, notre berger, qui est pour un mois chez lui. La cabane roulante de Will est en ce moment avec tout le troupeau au plus lointain pâturage. Le petit pâtre secondera et soignera votre père.

—Vous feriez cela? murmura Monique avec un mélange d'espoir et de frayeur.

—J'y suis à peu près décidé. La situation me paraît assez tendue pour que je vous conseille d'accepter sans retard; votre père achèvera ainsi de se rétablir, son épreuve ne sera pas longue et la vôtre, s'il vous plaît de donner ce nom à votre séjour chez nous, n'excédera pas deux ans. Ne me prêtez pas des mobiles trop désintéressés. J'ai besoin d'une institutrice autant pour servir de compagne à ma fille que pour achever son instruction. Vous réunissez les conditions requises par nous. Inutile d'aller chercher au loin votre pain que vous n'y trouverez peut-être pas, d'entraver l'émigration de votre père.

Elle fit un mouvement comme s'il venait de toucher en elle une blessure.

—Je ne vous cache pas que cet arrangement agrée sans restriction à votre père, car il lui permet de partir en vous mettant à l'abri d'aventures pour lesquelles vous n'êtes pas trempée.

Elle l'écoutait, l'air un peu étourdie, n'osant encore se reposer sur l'appui inopiné qu'on lui tendait sans chaleur pressante, mais avec une apparence de sincérité.

—Mais, dit-elle, essayant de reprendre pied après le terrible choc qu'elle venait de subir, que penseront vos domestiques?

—Mes gens ne font pas de réflexion. Personne ne sait si l'homme qui vous accompagnait était votre père ou un serviteur de confiance.

—Ne vous ferons-nous point courir de risque? dit-elle encore d'une voix altérée.

—Je suis au-dessus de tout soupçon. (Dieu savait à quel prix il avait payé cette immunité si complète.) Et puis les risques n'entrent pas en ligne de compte chez moi. J'ai besoin de vous pour Jessy. Puisque mon... puisque Jean de Burgau ne peut pas vous aider, je vous aiderai à sa place, voilà tout.

—Merci, fit-elle avec effort et la main tendue.

—Alors, dit-il d'un ton souverainement froid, nous scellons l'alliance.

Il sembla à Monique que les doigts fluets de sir Bear se refermaient comme un étau sur sa main tremblante. Mais elle ne pensa pas une minute que sa sollicitude pour Jessy n'aurait pas suffi à rendre sir Bear si serviable s'il n'avait eu autre chose en vue.

...Toutes les parties contractantes tombèrent d'accord pour l'exécution du plan qui faisait tant d'honneur à Josiah et Malcolm-Bear, ses fils. Les préliminaires furent promptement réglés, Patrice O'Hara partit pour son champêtre asile. La résistance vint du côté où on ne l'attendait guère et ce fut une persistance entêtée, irritante, dont rien ne put avoir raison.

Jessy refusa absolument de reconnaître à Monique de Lens le titre et les droits de gouvernante. La jeune rebelle pleura, récrimina, déchira en mille morceaux son dernier dessin que les coups de crayon intrigants de Monique avaient profané, réduisit miss Araminthe au plus lamentable état de décoloration par ses crises de larmes, ses bourrasques de reproches et ses calmes plats de bouderie. Finalement elle se coucha en annonçant l'intention tragique de ne plus se relever.

Mais les rébellions de miss Jessy n'influencèrent pas d'une façon vitale les décisions de la famille. Monique, promue officiellement à son grade, fut priée de ne tenir nul compte des caprices de son élève, et, en attendant que le soleil dissipât les nuages, d'employer son temps comme il lui conviendrait.

Il convint à Monique de marcher beaucoup, d'arpenter dans tous les sens le territoire de Blackhorn, de vaquer dans l'espace compris entre le grand ravin et la mer.

Elle était en proie, les premiers jours, à une agitation inquiète qui ne lui laissait pas de repos son esprit ni son corps ne pouvaient encore s'astreindre à une occupation suivie. Quand elle avait travaillé une heure aux vêtements et à la lingerie que lui avait préparés et coupés miss Araminthe, elle laissait là son ouvrage, se levait et marchait comme pour aller au-devant de quelque chose.

Sir Bear et ses oursons étaient à la chasse, à la pêche ou à leurs affaires: miss Araminthe cousait au parloir ou surveillait la maison dans laquelle elle se glisait comme un fantôme de chatte peureuse; les rares domestiques vaquaient à leur besogne que ne venait jamais interrompre le coup de cloche d'un visiteur; Jessy dormait ou mangeait des "candies" dans sa chambre dont elle avait fermé les volets en signe de deuil et d'affliction; et Monique errait dans le château qui se trouvait ainsi lui être livré

Elle s'apaisa à la fin, s'abandonna à un sentiment de sécurité relative, qui augmentait avec le nombre des jours tranquilles et sans incident. Le calme sévère de Blackhorn s'infiltra dans son âme.

Le caractère pittoresque et sauvage de l'antique demeure agissait aussi sur elle. Avec des regards mi-curieux, mi-effrayés, elle contemplait ces murs de forteresse comme pour y lire les histoires du passé que la poudre des temps y avait tracées en signes hiéroglyphiques. Elle se promenait souvent dans une galerie delabrée tournée au midi. Là, sous la poussière et les draperies que tissaient et renouvelaient diligemment les araignées, pendaient des armes de forme barbare, des arbalètes, des piques, des hallebardes, des épieux et même des haches, qui eussent fait singulière figure à côté des carabines de précision et des "hammerless" dont étaient pourvus aujourd'hui les seigneurs de Blackhorn; les armes et les chevaux des Burgau modernes n'étant pas en rapport avec l'extrême simplicité de leur genre de vie.

On voyait aussi dans cette galerie une chose informe que les enfants de Burgau apprenaient tous à considérer comme la rame d'un pirate danois, leur aïeul maternel. Quelques portraits copieusement enfumés attestaient que ni l'art ni les recherches du luxe n'avaient jamais été en grand honneur à Blackhorn. Plusieurs de ces Burgau étaient vêtus comme les ours dont les effigies s'entremêlaient gracieusement avec celles de leurs maitres, sans qu'il fût possible de contester l'air de famille existant entre eux.

Suite à la page 3



Croquis d'hiver

Pour la course au lointain, jeunes femmes coquettes
Attachez à vos pieds les légères raquettes;
Les champs sont blancs à l'infini; de toutes parts
Il neige. C'est le temps propice aux beaux départs.
Sous vos habits de laine épaisse, souple et chaude,
Ne sentant pas l'hiver vous irez en maraude,
Passant les vergers nus et passant les maisons
Où la neige a planté de pâles horizons.
Et vous croirez pouvoir atteindre jusqu'aux pôles!
Il neigera toujours du blanc sur vos épaules,
Et vos lèvres seront rouges comme un oeillet!
Vous rirez de tomber, d'un beau rire complet!
Chacune sera gaie aussi de toute chose,
Et chacune sera rose comme une rose!
Sur le tapis fourré de molle hermine, au soir,
Lasses, vous reviendrez au foyer vous asseoir,
Belles d'avoir bu l'air ardent des étendues.
Ayant marché sur tant de blancheurs épandues
Dont vos yeux resteront pour longtemps éblouis,
Quelque nuit vous aurez des songes inouïs
D'arbres blancs, de maisons blanches, de paysages
Exquisement givrés, beaux comme des visages!

ALBERT LOZEAU.

CHRONIQUE.

Vous pouvez me rendre témoignage que je ne vous ai pas une seule fois entretenue du beau temps cet hiver. Et j'ai eu du mérite en ne le faisant pas!

D'abord, nous avons eu un temps superbe, des ciels d'un bleu napolitain, un thermomètre atteint de la folie des hauteurs et il y a toujours un malin petit contentement à étaler les jouissances dont les autres sont privés. Puis, entre nous, en chronique, c'est comme en conversation, le temps qu'il a fait, qu'il fait, qu'il fera, c'est toujours une ressource —pas très forte? On s'installe avec son papier, l'énigmatique encrier placé à la distance réglementaire et... le premier mouvement qu'on fait c'est pour regarder par la fenêtre. Essayez!... Le ciel vous tente tout de suite— vous avez les pensées élevées!— avec la petite bande rose qui souligne, au soleil couchant, la dentelle déchiquetée des hautes branches des arbres. Non! mais si vous pouviez dire la délicatesse des réseaux, l'enchevêtrement des points, les tonalités du bain lumineux, rose vif, dégradant insensiblement pour se muer en un bleu clair... Et la comète?

Croyez-vous qu'elle n'était pas tentante? Pendant un moment, les gens de l'Ouest eurent la présomption de croire que la fameuse comète était visible dans leur seul Ouest et,—vous les connaissez?— ils songeaient déjà à en tirer parti pour annoncer la région.

"Demandez l'Ouest Canadien," avec comète spéciale, visible de 7 à 8 heures!" Malheureusement, il arriva des dépêches d'un peu partout signalant l'apparition de la comète, ici et là, et les "pamphlets" demeurèrent en plan.

Du coup, elle m'intéressa moins. Et vous? Et je n'ai plus risqué le désagréable coryza pour admirer sa traînée céleste. Vous connaissez la sinistre prédiction que certains tirent de cette apparition. C'est signe de guerre, paraît-il. Comprenez-vous, après cela, qu'on marchande des crédits pour créer une marine canadienne! Il est vrai, qu'une bonne femme de ma connaissance, a sentencieusement déclaré—que la guerre n'aurait pas lieu au Canada. parce que la queue de la comète était foncée (?). C'est à demi-rassurant. Avez-vous laissé votre coeur sous un ciel lointain?

Je m'étais promis de ne pas dire un mot de cette comète qui n'a pas su réserver ses grâces pour nous seuls, de fil en aiguille, j'y suis arrivée, vous me le pardonnerez, comme nous lui pardonnons — parce que nous sommes en carême.

MAGALI.

POEME EN PROSE.

Rêve d'automne.

La terrasse s'encercle de ténuités violettes, viens rêver.

Vois ces lumières frémissantes qui s'attardent dans le jour mourant, ne dirait-on pas des écharpes de fées, colorées de lueurs de pierreries?...

Ton âme est légère comme elles.

Et cette eau qui se perd dans les glayeuls fleuris, n'est-ce pas de la clarté verte qui se hâte vers des vasques d'émeraude?...

Tes yeux ont la fluidité de ses teintes.

On perçoit dans la clarté cathédralesque des sous-bois des pâleurs de marbre.

Ce sont des statues dont les socles se verdissent des mousses automnales.

Ton front a la pureté laiteuse de ces marbres.

La masse ombreuse des frondaisons est tachetée de rouilles morbides.

Les feuilles vont mourir et pour linceul elles prennent des blondeurs de soleils couchants.

Ces ors nuancés, ce sont les blonds vénitiens de tes cheveux.

Dans les massifs floraux qui s'enténèbrent les rougeurs de pétales font comme des points sanglants.

Il est des baisers roses, il est des baisers blancs, il est des baisers rouges qui brulent comme du feu, des baisers nostalgiques qui mordent à l'âme et font des blessures subtiles comme des points rouges...

Dans les massifs floraux qui s'enténèbrent les rougeurs de pétales sont tes baisers défunts.

. . . .

La nuit vient, à pas lents et tristes de femme endeuillée qui s'éloigne d'une tombe chère.

. . . .

D'invisibles encensoirs répandent des odeurs dans l'ambiance.

Et c'est un mélange suave exquisement, une mixture inédite où se retrouvent les exhalaisons dont s'animent les roses et les parfums variés et très subtiles qui sont les âmes des fleurs mortes pendant le jour.

Ce mélange embaumé m'émeut, car j'y retrouve la senteur de tes sillages troublants.

Entends-tu ces plaintes semblables à des gémissements le violoncelle?

Est-ce le murmure du vent d'automne devenu âpre soudainement, ou des pleurs de nymphes, humanisées par la douleur des adieux, qui errent dans la colonnade des troncs?

. . . .

Les lignes se foudent dans les teintes assombries et les écharpes de fées, colorées de lueurs de pierreries se muent en voiles de crêpe diaphanes.

Dans la raie d'or du premier rayon de lune une chauve-souris met la tristesse de son vol incertain.

Le rêve m'échappe... et je me souviens brusquement qu'elle n'est plus....

JEAN DE NOBON.

PETIT COURRIER.

A bientôt.— Votre lettre m'arrive très en retard, si, par distraction, vous n'avez pas brouillé les dates; et les conseils demandés n'étant plus d'actualité, il me reste tout juste à vous offrir mes félicitations à l'occasion de cet heureux événement.

Rose du Nord. — C'est un des petits désagréments du métier, vous savez! On finit par en prendre son parti philosophiquement.

Je suis très sensible à l'amical reproche et ferai en sorte de vous donner satisfaction bientôt. Toujours bonnes amies!

Lecteur. — J'ai communiqué, aussitôt, votre lettre. On vous répondra directement. C'est un plaisir d'obliger amis et amies du "Coin."

Une Mère. — Que ne puis-je vous aider dans cette recherche? Je devine tout ce que votre immense éloignement ajoute à votre anxiété. Que ne faites-vous insérer un mot dans le journal? et ne vous adressez-vous au consul? La personne que vous me dites mettra tout son zèle à votre disposition, je n'en doute pas. — Pauvre mère! je souhaite que ces lignes tombent sous le regard de celui que vous aimez tant et qu'elles lui inspirent les mots que vous attendez. Croyez à ma vive sympathie.

Gertrude. — Je vous attendais depuis longtemps. Dites-moi pourquoi, cette fois, ce ne serait pas l'apaisement et la joie attendus depuis si longtemps? Vous me paraissez devenir pessimiste; et je vous avoue, qu'après vos confidences de ces trois dernières années, j'ai peine à m'imaginer ce changement de caractère.

Votre amie, "Sourire gris" est si fine qu'elle devine la teneur de vos lettres à mes réponses. J'ai donné la moitié de vos amitiés à qui vous me mandiez; étonnez-vous si ce fut la même personne qui reçut le tout! Dont merci!

En Rose. — Bien vrai, je ne trouverais pas un pseudonyme qui s'adapte mieux à votre joyeuse bonne humeur.

Je constate, sans me l'expliquer, cette confiance envers "une amie, dont on ne sait ni la couleur des yeux, ni celle des cheveux."

Votre question m'embarrasse trop, pour que j'y réponde. Pas du tout comme "elle," n'en avez-vous pas eu la prescience? J'aurai toujours du plaisir à vous lire.

Letitia B. — La recette s'est faite attendre; j'espère qu'elle est enfin parvenue.

X. X. X. — La lettre est arrivée trop tard pour le P. C. de la semaine dernière et me permettre de vous remercier aussitôt des revues envoyées et dont je n'avais pu deviner la provenance. Les amitiés de tous.

Lectrice. — Je vous fais parvenir le numéro demandé. L'auteur est B. de Buxy, une femme de lettres française.

Jenny. — Adressez-vous au bureau de l'Education pour obtenir ces renseignements. Ce diplôme est, je crois, indispensable ici; en Saskatchewan, je ne sais quelle est la situation. M. l'abbé Bérubé, curé de Vonda pourra, sans doute, vous renseigner exactement.

Le coût de la vie est sensiblement supérieur, sans atteindre, néanmoins, le chiffre que vous me donnez. Ne venez qu'après avoir sagement pesé le pour et le contre. Je regrette de ne pouvoir vous obliger plus complètement.

Près du foyer. — J'ai toujours du plaisir à vous lire, chère petite amie — puis-je écrire, plaisir? Et puisque vous éprouvez du soulagement à vous confier, ne craignez pas de m'importuner. Dans votre délicate discrétion vous restreignez, vous-même, les mots que dicterait l'amitié; que puis-je vous dire pour vous persuader de ma très réelle sympathie?

Chrysanthème. — Je compte sur le hasard pour vous rappeler l'amie des anciens jours qui tant souvent paraît oublieuse, et qui n'oublie pas, je vous assure.

Une Maman. — Ces différents pensionnats ont des programmes qui vous donneront satisfaction.

Il existe plusieurs journaux dans le genre que vous désirez je sais que plusieurs familles françaises se félicitent de leur enseignement extrêmement pratique et nettement chrétien. Je demanderai quelques titres et vous les donnerai.

C'est affaire de goût, je crois plutôt que d'usage. On se libère de ces petites entraves sans paraître même les avoir remarquées. Je vous remercie d'avoir deviné aussi juste.

Gadelle rouge. — Je ne m'occupe pas de graphologie. Regrets.

Clair de lune. — Laissez toujours se prolonger l'influence puisqu'il en est ainsi. Non, je ne vous crois pas frivole, bien au contraire: vous avez l'esprit trop observateur. Il est des natures dont la surface paraît légère et qui sont très profondes: vous êtes de celles-ci.

Il est impossible de réimprimer la "nouvelle" parue trop récemment et je ne crois pas qu'on puisse vous procurer ce numéro. Je demanderai.

Au revoir et revenez bientôt pour une nouvelle causerie

Bretonne. — Depuis le temps que je songeais à vous! Je suis heureuse d'apprendre que l'enracinement s'opère peu à peu. Je me souviens de votre première visite; mes prédictions se sont-elles réalisées?

Nemo. — Vous avez lu la petite note à ce sujet. Il y a longtemps et je ne vois pas le jour prochain. Il fait si bon, ce soir, au coin du feu! Bonnes amitiés.

MAGALI.

La Maison de Burgau

(Suite de la page 2)

Pendant les courtes périodes d'union qui avaient parfois rapproché la branche aînée de sa redoutable cadette; les Burgau de Burgau-House, les Burgau normands, comme on les appelait aussi, avaient gratifié de leur image leurs cousins saxons. Parmi ces portraits, Monique avait remarqué celui d'un tout jeune homme blond, au regard vif et heureux. Après avoir lu dans un coin de cette toile, qui datait de dix ans, le nom de Jean de Burgau, elle fit au portrait d'assez fréquentes visites.

Elle considérait longuement cet adolescent mince, beau et hautain, et se demandait ce que Jean de Bürgau avait gardé des traits de sa première jeunesse. Elle se demandait surtout où il était, ce qu'il aurait fait pour Monique et son père, ce qui serait arrivé si au lieu de sir Bear, Monique avait trouvé Jean de Burgau à Blackhorn. Elle interrogeait ce protecteur inconnu vers qui on l'avait envoyée.

Et, à force de regarder le portrait, elle vint à se figurer que ses yeux si étincelants et si clairs avaient un regard de souffrance. Par une sorte d'hallucination incompréhensible, ce brillant visage se fanait pour elle, devenait rigide, s'imprégnait d'un mystérieux reproche.

Monique, sans s'en apercevoir, communiquait à l'image de Jean la tristesse dont elle-même était pénétrée; elle chargeait Jean des soucieuses pensées qui l'assiégeaient elle seule, elle le chargeait du poids de sa propre infortune et cette fatalité, dont elle croyait follement lire en lui la sentence, n'était qu'un reflet de la fatalité qui accablait Monique.

Quand le temps le lui permettait, la jeune fille restait un peu dehors; elle s'arrêtait au bord du ravin qui faisait à Blackhorn une si merveilleuse défense. Elle se penchait sur le parapet, regardait cette profondeur verte dans laquelle, par les grandes marées ou les tempêtes, la mer entrait en bouillonnant comme un torrent déchaîné; et Monique songeait à une légende du château que lui avait contée Dinah, la cuisinière noire que sir Bear et sa femme avaient ramenée jadis de leurs pérégrinations en pays lointains.

Dinah parlait quelquefois à Monique quand elle pouvait se soustraire à la surveillance de miss Araminthe. De tous les fantômes qui hantaient Dinah et son inculte cervelle africaine, miss Araminthe était certainement le pire.

Dinah causait dans un indescriptible baragouin que n'avait pas épuré le commerce du manoir. Mais la servante était douée d'une paire d'yeux larges, lumineux, humides, qu'elle roulait d'une façon si diabolique dont le blanc lui-même était d'un émail si irrésistible, que rien qu'avec ce regard Dinah était presque intelligible; pourtant Monique seule la comprenait et Dinah, triomphante d'avoir à la fin rencontré une interlocutrice avisée, sortait, par accès spasmodiques, du mutisme dans lequel elle s'était murée en se voyant incomprise du vulgaire. Elle avait parlé, entre autres choses à Monique, d'une femme qui s'était tuée dans le ravin.

—Dernièrement? avait demandé Monique.

—Mais oui, du temps des vieux pirates roux, avait répondu solennellement l'oracle, ses yeux virant avec une malice qui indiquait chez elle d'ingrates propensions à se moquer de son auditoire.

Décidément, les histoires de Dinah manquaient de cohésion et touchaient à l'extravagance.

Monique explorait aussi les jardins, elle se rendait compte par des explorations progressives, de la configuration compliquée de Blackhorn, et rien n'entravait ces voyages de découverte. Les maîtres de céans ne s'étaient pas réservé un domaine spécial; Monique pouvait aller partout, Monique pouvait sans contrainte escalader les plus abruptes éminences, se casser le cou où bon lui semblerait, et, par ces promenades, charmer les loisirs que lui laissait l'entêtée lubie de Jessy. tâcher d'engourdir par la fatigue sa sourde inquiétude.

Elle s'embrouillait parfois dans ce labyrinthe de recoins que formaient des jardins suspendus, s'accrochaient aux anfractuosités de la pierre dont ils suivaient les inégalités aiguës, se dominaient s'enchevêtraient entre des murailles, des contreforts, des assises naturelles de rocher. C'était des échappées imprévues, des tournants à surprises, des chutes et des escarpements, des niches qui se trouvaient être des jardinets. D'un angle qui semblait terminer la série, on en apercevait tout à coup un autre qui se révélait comme une petite plate-forme et qui, vu de plus près, contenait un banc de gazon, des buissons, des arbustes, parfois quelque arbre fruitier.

Et puis, un beau jour, Monique subit l'accident auquel elle avait par prodige échappé jusque-là; son pied tourna dans les pierres croulantes d'un mur, sur lequel elle était montée pour voir de plus haut la mer; la jeune fille tomba au milieu d'un éboulement de pierres et de terre qui auraient pu grièvement la blesser.

Bien que le choc eût été rude elle se releva aussitôt, regarda autour d'elle. Elle était au milieu d'un espace gazonné dont l'abord semblait inaccessible, elle n'avait pu y arriver de fait que grâce à l'éboulis provoqué par sa chute. Elle leva les yeux en haut, sur le mur d'où elle était tombée, et se demanda comment elle sortirait de ce lieu. La vue de quelques excavations qui pourraient à la rigueur lui servir d'escalier ou d'échelle la rassura un peu.

A ce moment, elle entendit un gémissement qui vibra comme l'écho de la plainte qu'elle avait poussée en touchant terre. Elle crut d'abord à un véritable écho, mais la plainte recommença sur un ton plus élevé et il n'y avait pas, même à Blackhorn, d'écho qui put amplifier ainsi la voix de Monique et surtout lui donner cette intonation cassée de maussade impatience.

Monique fit quelques pas avec prudence, elle entendait la marche au-dessous d'elle, mais elle avait l'intuition qu'un certain espace en pente plus ou moins raide devait la séparer encore de l'eau. Son pied s'embarrassait dans des herbes folles qui essayaient de la retenir, l'endroit lui paraissait absolument désert, les roches jetées autour d'elle dans une confusion de chaos bornaient sa vue, tandis que, derrière elle, les assises de la dernière terrasse où elle avait perdu pied lui cachaient le reste de Blackhorn. Sans qu'elle put positivement s'orienter, elle croyait s'avancer vers l'extrémité de la corne qui s'arquait si hardiment sur la mer.

La même plainte un peu chevrotante résonna cette fois comme une invocation irritée. Puis ce fut le silence.

Monique, oubliant la meurtrissure de sa chute, franchit légèrement les roches qui s'opposaient à son passage et elle constata avec surprise qu'une sorte de grand pigeonnier terminait brusquement sa plate-forme. Elle s'avança encore, distinguant une porte béante, et, seulement quand elle fut tout près, vit qu'en réalité un précipice la séparait de ce bâtiment qu'elle ne connaissait pas. Le pigeonnier était construit dans une petite cour intérieure qui ressemblait beaucoup à un puits, et c'était son premier étage qui se trouvait de niveau avec Monique. Entre la jeune fille et la porte béante qui l'avait attirée s'interposait un vide assez étroit, il est vrai, mais qui avait la profondeur de la cour. Un balcon sans appui ni balustrade, une simple tablette de pierre précédait la porte. L'intérieur de la pièce était trop obscur pour que Monique pût rien distinguer, mais elle était persuadée que les gémissements étaient venus de là et le silence actuel l'impressionnait plus que la plainte de tout à l'heure. Ce n'était pas le moment de calculer ni de réfléchir, mais bien de secourir au plus vite la créature en détresse qui semblait abandonnée. Monique ferma les yeux, traversa le vide qui la séparait du balcon et elle arriva saine et sauve de l'autre côté, sur le sol d'un réduit poussiéreux et inhabité.

Une traînée de jour guida la jeune fille en face vers une autre porte, à travers les vitres de laquelle elle vit une chambre plus vaste, meublée avec un confort très rustique. Les yeux de Monique définirent devant le foyer un fauteuil de paille sur lequel était assis un vieillard.

L'habitant du pigeonnier tournait à peu près le dos à Monique, mais elle reconnut les touffes de cheveux blancs ébouriffés qui dépassaient le dossier du siège. Elle entra sans hésitation en disant:

—Vous demeurez donc ici, Jacob? Etes-vous malade?

Il leva la tête avec effort — tout son corps semblait ankylosé — et il fixa un regard quelque peu égaré sur la jeune apparition fraîche et belle qui envahissait son domaine.

Monique ne s'était point trompée, elle avait bien devant elle Jacob, un vieux serviteur de Blackhorn qui possédait la confiance de ses maîtres et remplissait au château des emplois intermittents.

—Mais c'est la gouvernante! D'où dia... d'où tombez-vous? cria-t-il avec agitation.

Il regarda le plafond, puis le plancher, puis Monique, témoignant par cette pantomime qu'il ne découvrait point le trou par où elle avait passé.

—Je suis venue par là, dit Monique aériennes qu'elle avait utilisée.

—Par le balcon! fit-il, sautant presque dans son fauteuil. Puissances du Ciel, aidez-nous!

Mais le mouvement où l'entraînait une émotion trop vive lui arracha une de ces plaintes qu'avait déjà entendues Monique.

C'est vous qui appeliez tout à l'heure?

—Moi qui appelais, qui appelais... grommela-t-il, s'efforçant d'incliner son corps endolori pour amortir le dur contact du fauteuil. Je n'ai pas appelé et il n'y a point de mal à soulager son pauvre corps par quelques soupirs qui ne peuvent déranger personne. Pouvais-je deviner que vous vous promeniez par les airs? fit-il, très bourru. Je me demandais aussi quel oiseau s'envolait remuer et si les pigeons défunts revenaient m'ennuyer.

(A suivre).

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1903 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.51 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 24 FEVRIER, 1910.

La protection des fermiers

Un bill d'une grande importance est déposé en Chambre

Il nous paraît intéressant de signaler ici la mesure efficace de protection que le gouvernement vient de prendre à l'égard des fermiers par la déposition sur le bureau de la Chambre d'un projet de loi concernant les contrats de vente de biens meubles.

Ce projet de loi, qui ne se compose que d'une clause, est conçu dans ces termes, ou à peu près.

"Dans le cas de tout procès "s'élevant au sujet d'un ordre, "d'un contrat ou d'un arrangement relatifs à l'achat ou à la "livraison de biens meubles, les "conditions imposées à l'acheteur ne seront reconnues valides, en dépit de toute stipulation "insérée à cet effet dans le contrat de vente, à moins que telles conditions soient déclarées,— "par le tribunal devant lequel le "procès a été engagé,—justes et "raisonnables sous tous les rapports."

Selon qu'il appert des remarques dont l'hon. C. W. Cross, procureur-général a accompagné la lecture en Chambre de ce projet de loi, celui-ci a été principalement conçu en vue de protéger les intérêts des fermiers dans l'achat à crédit des outils aratoires.

De fait, nos lecteurs de la campagne ont saisi immédiatement l'importance de cette mesure par suite de la puissante garantie qu'elle sera de leurs intérêts dans les transactions qu'ils pourront faire avec les manufacturiers d'outils aratoires, de machines à coudre, d'écrémeuses, etc....

Les contrats de vente que les agents de ces maisons leur font signer sont en général fort longs et peu intelligibles; la plupart des acheteurs ou ne lisent pas, ou, s'ils le font, n'en saisissent qu'imparfaitement le sens et il arrive immanquablement, en cas de contestation, que le texte fin et serré de ces contrats de vente s'interprète pour protéger d'une façon absolue les intérêts du vendeur, le plus souvent au détriment de ceux de l'acheteur.

Avec le nouveau projet de loi il est clairement spécifié que le tribunal aura la faculté de rejeter toutes conditions de vente, insérées au contrat signé par l'acheteur, qui lui sembleront léser les intérêts légitimes de ce dernier.

Voici, n'est-il pas vrai du bon et du véritable socialisme, dans la meilleure acception du terme.

Nous croyons qu'un tel projet de loi est sans précédent dans l'histoire des provinces du Dominion.

Le fait qu'une mesure aussi efficace de protection des intérêts des fermiers a été présentée pour la première fois devant le parlement d'Alberta est bien de nature à accroître la confiance des électeurs dans la bonne administration de notre gouvernement provincial.

Une Société St. Jean Baptiste à Bonnyville

Notre correspondant de Bonnyville, (Moose Lake) nous annonce l'organisation, dans cette paroisse toute jeune encore, d'une société St. Jean Baptiste due à l'initiative du curé de l'endroit, M. l'abbé E. Bonny, secondé par un groupe d'hommes de bonne volonté.

Nous saluons avec plaisir l'apparition de cette jeune société qui se présente avec les meilleures promesses de vitalité.

Oeuvre d'action sociale, société de secours mutuels et cercle d'études tout à la fois, la société St. Jean Baptiste de Bonnyville apporte une idée nouvelle dans la conception de notre organisation nationale.

Le Rév. M. Bonny, qui place haut l'idéal de cette société lui a donné pour base solide l'union et la solidarité: L'union en vue de la force; la solidarité pour faire aboutir le bien général propre à favoriser les avantages particuliers.

Les sociétaires ne borneront pas leurs efforts à organiser périodiquement des journées de réjouissances qui demeurent sans lendemain pratique. Ils auront l'occasion de manifester leur patriotisme et de prouver l'utilité de leur société d'une toute autre manière. Dans l'Ouest nos compatriotes doivent s'encourager mutuellement, se prêter assistance, être, en un mot, solidaires les uns des autres.

Par cela seul ils arriveront à acquérir plus de force pour s'imposer, plus de courage pour agir.

Et c'est là précisément l'idée fondamentale de la société St. Jean Baptiste de Bonnyville.

Cette société a pris le nom de St. Jean Baptiste, cher aux Canadiens-français, parce que les principes de l'Eglise sont l'âme de la Société et que l'idée religieuse est la plus haute inspiratrice du patriotisme; une nation, en effet, s'anémie ou se meurt dans l'exacte proportion où ces principes et cette idée s'affaiblissent chez elle.

L'initiative de M. le Curé de Bonnyville et de ses paroissiens est excellente de tous points.

Un groupe intelligent et bien intentionné a raison d'affirmer ses droits et sa place dans une paroisse dont il veut le progrès; il a raison de vouloir susciter plus de fraternité dans un pays nouveau où fatalement certaines ambitions se développent trop facilement au détriment de la justice et des intérêts d'autrui.

Il travaille aussi à transformer le présent et à préparer l'avenir en groupant les bonnes volontés, en élevant les intelligences, en mettant dans les coeurs, étrangers les uns aux autres, plus de solidarité par l'estime et le soutien réciproques.

Ce ferment d'union sera une semence féconde, non seulement pour éloigner tout élément de discorde, mais encore pour affirmer la force d'un peuple bien décidé à vivre, à agir et à réussir.

L'avenir ainsi préparé ne peut que promettre sans désillusions possibles.

Nous transmettons les voeux de succès du "Courrier de l'Ouest" à la société St. Jean Baptiste de Bonnyville.

La marine canadienne, une assurance à bon marché

La discussion sur le projet de la marine canadienne qui se poursuit à Ottawa continue à faire couler des flots d'encre.

Au nombre des articles publiés en faveur du projet nous traduisons d'un de nos confrères anglais les quelques remarques ci-après dont la justesse ne manquera pas d'impressionner favorablement nos lecteurs:

"Les rapports du gouvernement nous montrent que la valeur des récoltes au Canada s'est élevée pour l'an dernier à 530,000,000 de dollars. Si l'on ajoute à ce chiffre le produit de l'élevage et de l'industrie laitière on atteint presque le total de 1 milliard de dollars; revenu énorme qui équivaut à environ 135 dollars par habitant du Dominion.

"Tout dernièrement, M. Sproule, qui prétendait parler au nom des cultivateurs s'opposait, à la Chambre des Communes, à la création d'une marine canadienne parce que celle-ci fera encourir une trop forte dépense au pays et que les cultivateurs seront grevés d'impôts trop lourds pour leurs moyens.

"Et cependant une marine canadienne n'aura pas d'autre but que de protéger et de développer notre commerce maritime avec les autres puissances en allant porter au loin le pavillon canadien. Or, le blé, les bestiaux, les produits de l'industrie laitière, les peaux, les bois même, ne sont-ce pas là les marchandises dont le transport à l'étranger alimentera principalement notre marine marchande?

"Nous ne pouvons songer à voir se développer et prospérer normalement notre marine marchande sans consacrer une partie du budget national à la création et à l'entretien d'une flotte de guerre... L'une et l'autre sont intimement liées à divers points de vue.

"Notre marine militaire contribuera dans une large mesure au recrutement et à la formation des équipages de notre marine marchande; car c'est là une vérité bien connue des nations du vieux monde, le stage dans la marine militaire est indispensable aux jeunes gens pour les transformer en matelots aguerris et rompus au métier de la mer.

"Mais ne retenons que le point de vue de protection de notre flotte marchande— et par protection nous entendons moins la protection armée contre les navires de guerre de l'étranger, que la protection morale résultant de l'affirmation par nos cuirassés de l'existence du Canada en tant que nation.

"Nous avons dit plus haut que la majeure partie de notre transport maritime sera constituée par des matières premières relevant directement du sol et par conséquent des fermiers.

"Or, n'est-il pas juste que ces derniers assument une part dans l'entretien de notre marine nationale, qu'ils consentent à verser au gouvernement une sorte de prime d'assurance pour assurer la protection et le développement de leurs exportations?...

"Et quelle compagnie leur consentirait une assurance d'un égal avantage à un prix aussi minime?... Le revenu produit par l'agriculture et ses dérivés atteint 135 dollars par habitant, disions-nous au début de cet article; on a calculé que l'entretien de notre flotte nationale en y ajoutant un raisonnable intérêt du capital place ne dépassera pas quarante-cinq cents par habitant...

"Quel est le vrai patriote, comprenant également bien ses devoirs de citoyen et son intérêt particulier qui refusera de participer pour une somme aussi minime à la protection de notre pays, à la défense de l'Empire, au développement de notre commerce et à notre expansion mondiale?...

"Nous voulons croire que le docteur Sproule s'est montré profondément injuste envers la classe agricole en prétendant, qu'avec un revenu de près d'un milliard de dollars, celle-ci se refuserait à assumer une aussi infime dépense que l'avenir prouvera être un excellent placement."

L'Ouest est immense

Le discours du Trône qui a été prononcé à l'ouverture de la session de la législature de l'Alberta, n'est peut-être pas plus intéressant que les divers documents de ce genre dont les représentants de Sa Majesté sont généralement, à pareille époque, condamnés à faire la lecture. Mais l'on ne peut s'empêcher de constater qu'il respire la satisfaction et le contentement.

Le peuple de l'Alberta est un peuple heureux. Les affaires n'ont jamais été meilleures, les récoltes ont dépassé toutes les espérances, la population s'accroît à vue d'oeil, les industries se développent comme par enchantement le bien-être règne partout, et la perspective pour l'avenir se présente aux regards ravis sous les plus éblouissantes couleurs.

Peut-il y avoir sur la terre un coin de terre plus attirant, plus recherché et plus prospère?

Nos amis de l'Ouest sont exubérants. Qui oserait leur en faire un reproche?

N'ont-ils pas raison de se réjouir de leurs progrès passés et d'envisager l'avenir avec confiance?

L'Ouest possède, au bas mot, 100,000,000 d'acres de terres à blé. On n'en cultive aujourd'hui que 7,000,000 environ. Ces sept millions d'acres ont produit, l'été dernier, 115,000,000 de minots de blé. L'Ouest canadien, c'est-à-dire la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba, est capable de produire 1,600,000,000 de minots de blé, soit plus de la moitié du rendement actuel du monde entier, ou plus de trois fois la quantité requise dans tout l'Empire britannique, et plus de cinq fois la quantité requise par les parties de l'Empire qui ont besoin des ressources de l'étranger pour compléter leur approvisionnement.

L'Ouest ne se contente pas seulement de produire du blé. A peu près toutes les industries s'y implantent. Son sol renferme des richesses incalculables que l'on commence à peine à exploiter.

A-t-on la moindre conception des développements futurs de cette partie immense du Canada?

"La Patrie."

Au parlement provincial

Samedi 19 février.

Les causes de la démission de M. Cushing, ex-ministre des Travaux Publics dans le Cabinet Rutherford, après avoir été tenues secrètes durant plusieurs jours ont été portées à la connaissance de la Chambre par l'hon. M. Rutherford.

Nous savons donc que M. Cushing s'est décidé soudain à se séparer des membres du cabinet provincial parce que l'arrangement, conclu l'an dernier, avec la compagnie Alberta and Great Waterways Ry., en vue de la garantie des actions de cette compagnie, a été ratifié sans qu'il en eût eu connaissance et que les clauses dudit arrangement ne sont pas satisfaisantes pour la province, à son gré.

Telles sont du moins les deux raisons que M. Cushing allègue dans la lettre où il envoya sa démission à l'hon. M. Rutherford —lettre qui fut rendue publique par le premier ministre, en même temps qu'il lut celle qu'il adressa en réponse à son collègue.

Dans cette lettre, l'hon. M. Rutherford exprime son étonnement de la démission soudaine du ministre des Travaux Publics.

La raison alléguée est la garantie d'actions de la Cie A. & G. W. Ry., qui aurait été conclu à l'insu de M. Cushing; or ceci est inexact car nulle résolution fut prise dans cette matière qui n'eût la complète approbation de M. Cushing.

Selon le premier ministre cette détermination est d'autant plus inexplicable que depuis l'époque de la conclusion de l'arrangement, — il y a près d'un an, — M. Cushing ne songea pas à entretenir le premier ministre des griefs qu'il exprime aujourd'hui.

La lecture de ces deux lettres fut faites par l'hon. Rutherford à la séance de jeudi dernier, devant une foule considérable de spectateurs, attirés par le bruit fait autour de la démission du ministre des Travaux Publics, incident que l'on a qualifié de crise ministérielle, à tort ou à raison.

Quoiqu'il en soit, les séances de la semaine dernière furent assidument suivies par un nombre insolite d'auditeurs. Ajoutons que les amateurs d'incidents sensationnels furent déçus car en dehors des interpellations de M. Boyle, député de Sturgeon, sur la question de la A. & G. W. Ry., —interpellations sans grand intérêt jusqu'à présent—, les séances furent aussi calmes que brèves.

L'agitation intime créée par la démission de M. Cushing n'a d'ailleurs pas empêché la Chambre de faire du bon et utile travail; nos lecteurs ont pu en avoir un aperçu par l'article que nous publions sur le projet de loi concernant les contrats de ventes de biens meubles.

A propos de ce projet de loi, signalons la démarche tentée, auprès du gouvernement, par les représentants des grandes compagnies d'outils aratoires, pour en demander la rétraction.

Cette démarche eut lieu aujourd'hui. Nous apprenons de bonne source qu'il a été répondu par une fin de non-recevoir aux réclamations des représentants de ces compagnies.

Le gouvernement est entièrement résolu à faire adopter ce projet de loi à la session actuelle

Mardi, 22 février.

En dépit des prévisions des optimistes, il ressort clairement de la séance d'hier que la question de garantie des actions de la Cie A. & G. W. Ry., ouverte par la démission de M. Cushing, aboutira à bref délai à une scission dans les rangs des députés ministériels.

Depuis une semaine un groupe de dissidents,—à la tête duquel est M. Boyle,—mène une lutte sourde contre le gouvernement au sujet de la Cie Alberta and Great Waterways Ry.

Sans avoir été décisive, la séance d'hier permet du moins de faire entrevoir la brève échéance de la scission que l'on annonce.

Cette indication est fournie par l'attitude de M. Boyle qu a donné avis au gouvernement qu'il introduirait mercredi, devant la Chambre, une résolution tendant à faire exproprier par la province tous les droits, franchises et pouvoirs de la Cie A. & G. W. Ry., et à faire construire la voie ferrée de cette compagnie sous le contrôle d'une commission nommée par la Chambre.

Selon toutes probabilités, cette résolution sera secondée par M. Cushing lui-même.

On conçoit que la mise aux voix d'une motion semblable ne peut moins faire que précipiter l'issue de la crise que traverse actuellement la Chambre.

Le cabinet fera, en effet, du rejet de cette motion, une question de confiance. L'adoption de la résolution Boyle, — chose qui ne peut être considérée sérieusement,—équivaudrait à la résignation du gouvernement et à l'appel au peuple; mais, encore une fois, il est absolument improbable que la résolution de M. Boyle soit adoptée, car elle apparaît, à la grande majorité des membres du parlement, comme absolument injustifiée.

Elle servira tout au plus à définir nettement la position actuelle, en forçant le nouveau parti de l'opposition à se constituer au grand jour.

Quels seront les députés ministériels qui se prononceront en faveur de la résolution Boyle?... C'est là une question à laquelle il est absolument impossible de répondre dès à présent.

En dehors de MM. Boyle, Cushing et Riley, dont l'attitude a été défavorable au cabinet Rutherford durant les récentes séances, rien n'apparaît des dispositions hostiles au gouvernement que peut nourrir le groupe de députés que notre confrère le "Journal" nomme les "insurgés.".

Les explications détaillées, que le premier ministre sera appelé à donner sur le contrat de garantie d'actions de la Cie A. & G. W. Ry., à l'occasion de la mise aux voix de la motion Boyle, contribueront, nous en sommes certains, à rallier au gouvernement la grande majorité de la Chambre et à jeter un peu de clarté sur la manoeuvre Boyle-Cushing.

Une tournée de conférences aux Etats Unis

La nouvelle colonie canadienne-française de la rivière Shell (Sask.)—Une région appelée à un grand avenir.—Un sol excellent; de l'eau; du bois; du foin et du travail.—Le mouvement de rapatriement en Nouvelle Angleterre

Biddeford, Me. 18 fév.

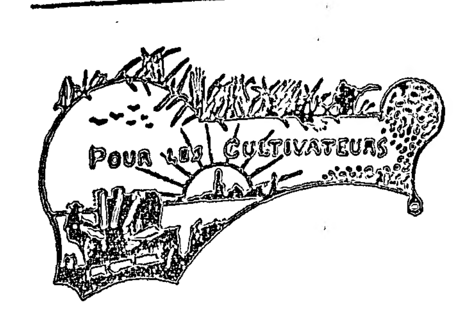
Monsieur le directeur du "Courrier de l'Ouest."

Accordez-moi encore un petit espace dans votre estimable journal pour dire à mes innombrables correspondants ce qu'ils désirent savoir sur la colonie de la rivière Shell, Sask.,—colonie que j'ouvrirai en avril prochain à 50 mil les à l'ouest de Prince Albert.

Veuillez tout d'abord remarquer que j'établirai mes compatriotes de la province de Québec et des Etats-Unis à proximité d'un chemin de fer. En effet, la nouvelle voie ferrée, en construction, du C. N. R. traversera notre colonie. Les convois circulent régulièrement jusqu'à Shell Creek. A dix milles de ce dernier endroit se trouvent les premiers homesteads à prendre: en outre la compagnie fait actuellement poser les rails sur une nouvelle voie d'une longueur de quarante milles destinée à desservir une importante scierie. C'est le long de cette ligne que nous nous établirons. Mes futurs colons n'ont donc rien à craindre sous le rapport des communications. Le train les transportera vers leur terre.

(Suite à la page 5).





CAUSERIE SUR LA FERME.

La glacière du fermier.

Avec les grands froids d'hiver qui transforment en miroirs étincellants nos lacs, nos rivières, nos plus modestes ruisseaux, il vient tout naturellement à la pensée du fermier d'établir enfin la glacière qu'il projette depuis si longtemps.... quand les fortes chaleurs d'été rendent si difficile de conserver pendant quelques heures, le lait, le beurre, la viande fraîche.

Il nous semble que quelques conseils pratiques sur l'organisation d'une glacière simple et peu coûteuse seront reçus avec plaisir par nos amis de la campagne.

Une bâtisse de 8 pieds sur 10 sera très suffisante pour contenir la provision de glace nécessaire sur la ferme pendant les mois de fortes chaleurs.

On aura soin de laisser un espace d'environ un pied entre les blocs de glace et lés murs de la cabane, espace que l'on remplira avec du bran de scie

Un rang de planches intérieur et un autre rang extérieur constitueront des murs suffisants pour la glacière. Le toit pourra être recouvert de planches et de bardeaux. Le plancher doit réunir deux conditions, il doit être établi de façon à permettre à la glace fondante de s'écouler facilement et, en second lieu, d'empêcher la chaleur du sol de se communiquer à cette même glace. On arrive à ce résultat en choisissant un terrain bien drainé sur lequel on apporte de petites roches ou du gros gravier. On recouvre le tout de quelques pouces de sable et d'un pied d'épaisseur de bran de scie. Les roches permettent l'écoulement des eaux et le bran de scie garde la température de la glace.

Quand doit se faire la rentrée de la glace? Autant que possible par un temps froid et sec. Les morceaux doivent être serrés les uns contre les autres et bien égalisés à la hache s'il le faut. Le dessus de chaque couche devra être bien uni; les vides inévitables se remplissent avec de la glace pilée ou de la neige, c'est le moyen d'empêcher la circulation de l'air à l'intérieur. Il paraît que la méthode de mettre une couche de bran de scie entre chaque couche de blocs est défectueuse. On laissera un espace d'un pied entre le mur de la glacière et la glace, que l'on remplira de bran de scie; les autres matières volantes qu'on pourrait employer, telles que foin et paille hachée ne valent pas la sciure de bois.

Quand la glace est ainsi entourée et couverte d'une couche protectrice. il est nécessaire d'avoir une cheminée d'aspiration ou, autrement dit, un ventilateur mesurant 13 pouces carrés et traversant la couverture. Trop souvent on néglige ce dernier point et par cet oubli la glace fond en assez grande quantité, le bran de scie devient humide et laisse passer la chaleur. C'est donc une mauvaise pratique que de recouvrir la glacière d'un plafond où l'air extérieur ne peut pénétrer.

La construction d'une petite glacière est, on le voit, aussi simple que pratique et toute ferme digne de ce nom devrait en posséder une. Un bloc de glace,— quand le thermomètre indique +70°,— est chose si précieuse!..

UN CONSEIL PAR SEMAINE.

Il faut traire les vaches à fond.

On ne saurait trop insister sur les avantages d'une traite bien faite. L'expérience l'a prouvé et le prouve: le moment de la traite influe beaucoup sur la richesse du lait en matière grasse. En effet, si on laisse séjourner le lait plus ou moins longtemps dans le pis de la vache, il obéit aux lois physiques; les globules gras, beaucoup moins denses que l'eau, tendent à s'élever vers les couches supérieures où ils s'agglomèrent en s'attachant aux parois des petits conduits lactifères. Ce phénomène donne la raison pour laquelle les dernières portions de la traite sont plus riches en beurre. Pratiquement ce lait a beaucoup d'importance, il démontre la nécessité de la traite à fond. La fréquence des traites a le mérite d'exciter l'activité glandulaire, et d'augmenter à la fois et la quantité du lait et sa richesse en beurre. C'est ainsi qu'ayant mesuré pendant six jours le lait produit par une vache que l'on trayait trois fois par jour, puis pendant les six jours suivants le lait de la même vache traite deux fois par jour, on a obtenu dans le premier cas 164 lbs. de lait et dans le deuxième cas 152 seulement. De plus la richesse du lait varie avec l'heure de la traite. Le lait du matin est plus pauvre, cela découle de l'explication donnée plus haut.

"Le Pionnier."

Une tournée de conférences aux Etats Unis

(Suite de la page 4.)

Ces terres sont belles et bonnes; elles sont parmi les meilleures de la Saskatchewan pour la culture du grain et l'élevage des animaux. La surface est légèrement ondulée. De nombreux lacs, rivières et ruisseaux arrosent parfaitement la région; d'autre part une eau d'excellente qualité se trouve partout à des profondeurs variant de 12 à 15 pieds. Lacs et rivières sont extrêmement poissonneux et le gibier est très abondant.

Les terres sont généralement en prairies, mais un peu partout il y a des bouquets de bois plus ou moins considérables. Je puis garantir que les nouveaux colons trouveront tout le bois nécessaire pour se chauffer et se loger, et cela gratuitement.

Chacun pourra conserver sur sa terre un petit bois d'une vingtaine d'acres pour pourvoir aux besoins futurs, le reste du homestead pourra être complètement labouré.

Je vous signalerai un autre point intéressant. Les terres de cette région sont totalement vacantes; les compagnies de chemins de fer ou autres n'y possèdent pas un acre de terrain. Toutes les terres peuvent être prises comme concessions gratuites, il en résultera un avantage considérable au point de vue de la densité de la colonisation. Un père peut retenir un homestead pour un fils de 17 ans, bien que celui-ci n'ait pas le droit d'en prendre possession avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans. Tous ces terrains ne coûtent rien; ne supposez cependant pas, à cause de cela, que leur valeur soit nulle.

Le gouvernement pourrait, s'il le voulait, vendre ces terres à de puissants syndicats qui lui en offrent des millions; il préfère les donner gratuitement aux colons de bonne foi; c'est là une philantropie qui résultera en grands avantages pour le pays. Ces terres, lorsqu'elles seront "patentées," vaudrant net 2000 et 2500 piastres. C'est donc un présent de cette valeur qu'offre le gouvernement.

Réfléchissez à cela, compatriotes qui végétez sur des terres ingrates, ou qui peinez dans des usines sombres, avec pour seul résultat de fournir le pain à votre famille et de l'élever dans la gène.

Si vous vous décidez à prendre une terre gratuite, dans trois ans vous aurez économisé $2,500 et cela tout en vivant aussi bien que vous le faites maintenant; il suffira que vous soyez restés durant ce laps de temps sur votre terre en mettant en culture une surface de 30 acres.

Mais je vous entends me dire: "Il faudrait avoir au moins quelques centaines de piastres pour pouvoir bénéficier de cette offre avantageuse." Détrompez-vous Sans doute un petit capital de 300, 400 ou même de 1000 piastres vous serait grandement utile; il vous permettrait de faire grand et vite; mais il n'est pas indispensable. Beaucoup de colons, pères de nombreuses familles ou jeunes gens, ont commencé avec rien et sont maintenant à l'aise. Tel est M. Adolphe Labresque qui en avril 1908 vint du Lac St. Jean à Vonda, n'ayant pour tout bien qu'une piastre.

Ce colon possède aujourd'hui 300 acres de terre. Il sèmera cette année 95 acres. Il a 6 boeufs et tous les instruments aratoires nécessaires. C'est dire qu'il possède au bas mot $5000. Depuis son arrivée ici, sa famille, composée de sa femme et de six enfants en bas âge, n'a manqué de rien.

Des centaines d'autres hommes courageux ont obtenu les mêmes résultats; pourquoi ne chercheriez-vous pas à les imiter? La colonie de la rivière Shell vous offre des avantages que les anciens colons n'ont trouvé nulle part ailleurs. Dans le voisinage se trouvent d'immenses scieries, des chantiers de bois, des voies ferrées en construction qui vous procureront de l'ouvrage avec un salaire élevé. De plus ceux d'entre les nouveaux colons qui pourront se procurer, dès leur arrivée, trois boeufs et une charrue, gagneront $6.00 par jour durant tout l'été en labourant pour les autres.

Ainsi donc, je dis à tous ceux qui sont tentés d'immigrer: "Venez avec confiance, si vous êtes "courageux et économe vous ne "manquerez pas du nécessaire; "vous vivrez vous et votre famille et vous mettrez de côté au "moins de 2000 à 2500 piastres en "trois ans; ce qui signifie l'aisance pour vous et un établissement convenable pour vos enfants. Qu'importe après cela "que vous soyez obligés de faire "de petits sacrifices. Vous voulez élever vos enfants dans l'amour de Dieu et des traditions "ancestrales, n'est-il pas vrai? "Or, il est bien connu qu'il est "beaucoup plus facile d'élever "des enfants à la campagne sur "une ferme que dans les villes "où les tentations et les mauvais "exemples surgissent à chaque "pas. Qu'est-ce qui a fait la "force de notre nation? Ce sont "nos familles de cultivateurs. Ce "sont elles qui de tout temps ont "fourni à l'Eglise et à l'Etat la "plupart des hommes qui font "notre orgueil. Ouvriers des villes, "en passant à la campagne, ou "en revenant aux champs que des "circonstances malheureuses vous "ont fait abandonner, vous ne faites pas un pas en arrière; bien "au contraire vous montez dans "l'échelle sociale; vous prenez "place dans ces phalanges qui seront dans l'avenir les plus puissants soutiens de l'édifice national."

Si les apparences ne me trompent point, plus de 600 personnes seront rendues, au mois d'avril, dans la colonie de la rivière Shell. Biddeford, seul, fournira une centaine de familles. Mgr. Pascal, évêque de Prince-Albert sera heureux de donner un prêtre résidant à la nouvelle colonie.

Nous y érigerons une humble chapelle et une école où vos enfants apprendront avec le français et l'anglais, les principes de notre religion.

Dès les premiers jours également, nous aurons un bureau de poste et deux ou trois magasins.

Que vous manquera-t-il pour revivre les traditions ancestrales. Vous reconstruirez immédiatement une paroisse canadienne, Dieu, votre pasteur et vos incomparables compagnes feront le reste.

Les terres étant entièrement vacantes, les parents, les gens d'une même localité, pourront s'établir ensemble.

Il me fait plaisir de vous dire que jusqu'ici mon voyage a été des plus fructueux, en fait le succès que j'enconti ent mes faibles efforts est tout simplement stupéfiant. J'ai visité les principaux centres franco-américains du Maine; Biddeford, Lewiston, Auburn, Brunswick et Waterville, ainsi que Banger et Old Town. Partout nos compatriotes m'ont reçu à bras ouverts. Des foules considérables ont écouté avec intérêt mes conférences.

Mes listes de noms de futurs colons se couvrent avec rapidité. Ici, à Biddeford, l'enthousiasme est grand depuis ma première conférence. Dans la rue, dans les usines, dans les magasins on ne parle plus que de l'Ouest canadien.

Des hommes connus, occupant des positions considérables, comme MM. A. J. B. Cartier, avocat et Oscar Parent, dirigent eux-mêmes le mouvement. Chaque jour le nombre de mes colons augmente; le contingent de Biddeford constituera à lui seul une florissante paroisse sur les bords de la rivière Shell.

Laissez-moi vous dire, mes chers compatriotes des centres franco-américains, que je suis confus de votre amicale réception; je comprend très bien cependant que vous saluez en moi beaucoup plus l'Idée, la Cause, que mon humble personne qui est en butte si fréquemment aux attaques des envieux de l'immigration française vers l'Ouest.

Vous avez compris que le meilleur moyen d'assurer l'avenir de notre race est de suivre mes conseils qui sont ceux de notre Immortel Mercier: "Emparons-nous du sol de notre cher Canada."

Préparez-vous donc pour le 8 avril prochain, époque à laquelle nos futurs habitants de la rivière Shell partiront de Montréal. Il y aura place pour tous dans le convoi, riches et pauvres, ouvriers des villes ou habitants des campagnes. Vingt-cinq ou trente paroisses canadiennes -françaises seront peut-être le résultat de l'effort de 1910.

Courage, chers compatriotes. En route pour la rivière Shell.

Au revoir,

A. P. BERUBE, P.P.

Sous la direction de l'hon. Duncar Marshall, ministre de l'agriculture un cours abrégé d'agriculture sera donné aux lieux et dates suivantes:

LETHBRIDGE, du 8 au 19 fevrier, 1910
OLDS, - du 21 fevrier au 5 mars, 1910
VEGREVILLE, - du 7 au 19 mars, 1910

Les matières enseignées comprendront l'élevage du bétail, l'élevage de la volaille, la culture du grain et l'industrie laitière.

Deux wagons de bétail choisi seront utilisés pour la démonstration pratique et des conferences seront donnés sur les sujets suivants: élevage, nourriture, soin et administration du troupeau.

Les cours concernant l'élevage de la volaille comprendront toutes les phases de l'incubation artificielle. L'engraissement et la préparation des volailles pour le marché feront l'objet d'une démonstration spéciale.

La culture du grain bénéficiera d'une attention spéciale; on insistera particulièrement sur la préparation du sol. Des échantillons de grains et de mauvaises herbes seront utilisés dans un but de démonstration pratique.

Les cours d'industrie laitière comprendont les différentes phases de cette industrie, depuis la production du lait jusqu' à la préparation des produits pour le marché, avec instructions générales pour l'emploi rationnel des appareils mécaniques utilisés dans la laiterie de la ferme.

Les Chambres de commerce de ces différents endroits entrepris des pourparlers dans le but d'obtenir des billets de chemin de fer à prix réduits ainsi que des réductions sur le prix des pensions. Dès qu'ils arriveront dans les villes ci-dessus désignées les étudiants ont priés de se rendre directement au bureau de la Chambre de commerce d'où on les dirigera sur les maisons de pension accordant des réductions.

Les cours seront entierement gratuits.

Ils commenceront à 9 heures du matin le jour de l'ouverture.

Tout le monde est invité à y assister.

H. A. CRAIG
Surintendant des foires et cours

Département d'Agriculture
Edmonton, Alta.



Loi des Améliorations locales. Loi des taxes d'instruction publique. Loi des Villages et Ordonnance de l'evaluation scolaire.

Avis est ici donné que sous l'autorité des dispositions de la loi des Améliorations locales, de la loi des taxes d'instruction publique, de la loi des Villages et de l'Ordonnance de l'évaluation scolaire, un juge de la Cour suprême a été nommé, qui, le Mercredi, 13ème jour d'avril 1910, à 10 heures du matin siègera au Palais de justice d'Edmonton pour la confirmation des rapports, faits sous l'autorité des dispositions de l'article 91 de la loi des Améliorations locales relativement aux districts suivants:

Districts d'Améliorations locales 28 M-4, 29-M-4, 30-M-4, 25-N-4, 26-N-4, 27-N-4, 28-N.4, 29-N-4, 25-P-4, 27-P-4, 28-P-4, 25-R-4, 26-R-4, 27-R-4, 28-R-4, 29-R-4, 25 S-4, 26 S-4, 27 S-4, 28 S-4, 29.S-4. 25-T-4, 26-T-4, 27-T-4, 28-T 4, 29-T-4, 30-T-4, 25-A-5, 26-A-5, 27-A-5, 28 A-5, 29 A-5, 30-A-5, 26-B-5, 27-B-5, 26-C-5, 616, 617 620 et 621.

Et de l'article 11 de la loi des taxes d'instruction publique relativement aux terres situées dans les regions suivantes:

Townships 59 à 70 Rangs 21 à 13 inc. 0.4ème M.

Townships 57 N. du R. à 70, rang 14 0.4ème M.

Townships 49 à 70 Rangs 15 à 28 inc. 0.4ème M.

Townships 49 à 70 Rangs 1 à 8 inc. 0.5ème M.

Et de l'article 67 de la loi des villages relativement au village suivant:

VILLAGE DE MORINVILLE

Et de l'article 19 de l'Ordonnance d'évaluation scolaire relativement aux districts scolaires suivants:

Districts d'écoles No. 23, 24. 29, 75, 98, 212, 222, 246, 266, 280, 293, 296, 298, 301, 305, 314, 322, 324, 345, 355, 367, 369, 370, 371, 381, 382, 384, 386, 393, 399, 400, 412, 415, 416, 427, 429, 434, 438, 452, 459, 470, 475, 478, 472, 482, 508, 509, 516, 521, 523, 525, 528, 529, 530, 537, 571, 594, 622, 626, 645, 660, 663, 683, 719, 746, 749, 750, 774, 799, 839, 847, 150, 881, 936, 937, 966 1001, 1009, 1016, 1029, 1067, 1074, 1162, 1241, 1307, 1438, 1443, 1444, 1456, 1461, 1465, 1474, 1479, 1488, 1495, 1500, 1514, 1534, 1537, 1611, 1619, 1668, et R.C.P. 2, R.C.P. 4, R.C.P. 6, R.C.P 34, R.C.P. R.C.P. 42, R.C.P. 45, R.C.P. 47, et R. C.P. 51.

Daté à Edmonton ce 11ème jour de février 1910.

JNO. PERRIE
COMMISSAIRE DES TAXES

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Chronique locale

DANS NOS EGLISES.

La retraite à St. Joachim.

La retraite pour les fidèles de langue française, prêchée au cours de la semaine dernière, par le R. P. Lewis, a fourni à nos compatriotes de la paroisse de l'ouest, l'occasion d'affirmer une fois de plus combien vivaces sont leur dévotion et leur attachement à suivre les enseignements de l'Eglise.

Une foule nombreuse, — nous dirions la presque totalité des paroissiens de langue française, — a suivi assidument et avec piété les exercices quotidiens de la retraite.

Les sermons du R. P. Lewis, prêchés avec le talent oratoire que l'on sait, ont produit sur les retraitants une impression profonde et salutaire.

La communion générale, qui eut lieu dimanche matin, fut un digne couronnement de cette belle retraite.

Le même soir eut lieu l'exercice de clôture qui fut très impressionnant et est de nature à laisser un souvenir durable dans tous les coeurs.

A l'issue de la retraite, une société de tempérance a été organisée dans la paroisse.

Les sociétaires ayant donné déjà leur adhésion, sont au nombre de 83.

Voici la liste des officiers de cette nouvelle société:

Présidents: M. W. Gariépy.
Vice-présidents: MM. E. C. Barry et Chas. Hall.
Trésorier: M. Regan.
Secrétaire: M. Leblanc.
Directeurs: MM. Hutton, Bilodeau, Leclerc et O. J. Boucher.

LES CONFERENCES DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

La série des séances littéraires organisées tous les quinze jours, par la société Ste. Marie a été continuée, dimanche dernier, avec un grand succès, par une conférence de M. le Juge Beck, sur les "Sociétés secrètes."

La réunion avait lieu comme à l'ordinaire dans la salle du sous-sol de l'église et un grand nombre d'hommes et de jeunes gens étaient présents.

La conférence de M. Beck fut fort applaudie, ses remarques sur le rôle néfaste de la Franc-maçonnerie parmi les peuples chrétiens intéressèrent vivement l'assistance.

Le conférencier émit l'opinion, appuyée sur de solides arguments, que la Franc-Maçonnerie est une religion et qu'il est tout aussi impossible d'être catholique et franc-maçon que catholique et méthodiste, par exemple.

M. Beck rappela que la Franc-Maçonnerie a été excommuniée trois fois par la papauté, la première fois par le pape Clément en 1738, puis par son successeur et, enfin, de nos jours, en 1884, par S. S. Léon XIII.

M. le juge Beck termina son intéressante causerie en exaltant le rôle civilisateur et l'influence moralisatrice de l'Eglise catholique dans le monde.

TROIS VOTES IMPORTANTS.

Les contribuables d'Edmonton étaient appelés lundi dernier à exprimer, par voie de référendum, leur opinion sur trois questions importantes pour notre ville: l'adoption ou le rejet de l'emplacement de la rue Howard pour notre bibliothèque; l'attribution d'une somme de $75,000 pour l'adaptation des nouveaux terrains d'exposition et le choix de l'emplacement pour la construction de notre futur marché couvert.

Par une majorité considérable, dans les trois cas, les contribuables ont décidé le rejet de l'emplacement proposé pour la bibliothèque, voté les $75,000 nécessaires pour nos terrains d'exposition et approuvé la construction du marché couvert sur l'emplacement actuel du marché au foin, Première rue.

Dans les trois circonstances, les citoyens d'Edmonton ont été fort bien inspirés et ils ont agi au mieux des intérêts de la ville.

Notes personnelles.

M. Fontaine, inspecteur des Terres du Dominion, qui a passé les premiers mois d'hiver à Levis, Qué., est arrivé à Edmonton en compagnie de Mme Fontaine.

Notre compatriote partira dans quelques jours pour la région de la Grande Prairie, où il aura pour mission d'inspecter le travail d'arpentage exécuté dans cette région au cours de l'an dernier.

M. Georges Morin, de Grouart, (Petit Lac des Esclaves) est arrivé ces jours-ci à Edmonton.

M. et Mme Racicot, de St. Paul des Métis, sont de passage à Edmonton, les hôtes de M. et Mme Alfred Denis de la quinzième rue.

M. Thériault est de retour de Winnipeg, où il était allé passer ses examens de lieutenant.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Thériault a remporté un succès complet.

M. Limoges, de High River, accompagné de sa fille Mme Robertson et de sa nièce, Mlle Brunette, de Montréal, était de passage à Edmonton, ces jours derniers.

M. Limoges, qui possède une vaste ferme d'élevage dans l'Alberta-sud est un des plus anciens colons d'Alberta.

Notre compatriote qui n'avait pas revu Edmonton depuis plusieurs années a été considérablement surpris des immenses progrès accomplis par notre jeune capitale.

Mmes L. Boudreau et P. Ed. Lessard sont parties dimanche dernier pour un court voyage à Red Deer.

Mme P. E. Lessard allait rendre visite à ses enfants qui sont pensionnaires au couvent des Soeurs de la Sagesse, de Red Deer.

Mme Boudreau conduisait deux de ses enfants au même pensionnat.

MM. Gaudette et Morin, deux citoyens importants du Petit Lac des Esclaves, sont à Edmonton cette semaine, pour affaires.

M. Cloutier, représentant d'une maison de meubles de l'Est, était en ville la semaine dernière.

UN LIVRE INTERESSANT.

Le R. P. A. C. Morice, O.M.I., le distingué auteur du "Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest" annonce l'apparition prochaine d'un important ouvrage en deux volumes sur l'histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien, (The History of the Catholic Church in Western Canada.)

Le prix de cet ouvrage est de $5.00; on peut souscrire dès à présent en s'adressant au R. P. A. G. Morris.

St. Mary Church,
Winnipeg, Man.

ON DEMANDE une servante générale pour famille de 4 personnes. Salaire $20.00 par mois.

S'adresser à M. L. A. Prévost, 760 Cinquième rue.

L'HOSPICE DU R. P. LACOMBE.

Calgary, 23. — L'hospice Lacombe, de Midnapore, dont la fondation est dû aux efforts du R. P. Lacombe, vient d'accueillir le premier assisté, un vieillard du nom d'Edouard Gauthier, qui était depuis quelque temps à la charge de la municipalité de Cardstone. Gauthier, qui est aveugle, malade et sans ressource aucune, est arrivé dans l'Ouest, venant de Sorel, Qué., il y a plus d'un demi-siècle.

Bien que l'installation du nouvel hospice Lacombe ne soit pas encore achevée complètement, les soeurs, qui ont charge de cette institution charitable, se sont empressées d'accueillir l'infortuné veillard.

LE STARLAND.

Par suite de contrats spéciaux que l'administration du Starland vient de passer avec les meilleurs manufacturiers de vues animées, il nous sera donné désormais de contempler au théâtre favori des familles les productions les plus nouvelles et les plus belles de l'art cinématographique.

Signalons les marques suivantes: "Biograph," "Gaumont" (marque française) "Selig," etc.

Les programmes de la semaine courante peuvent à juste titre passer pour les meilleurs que nous ait encore offerts la direction du Starland.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS
(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot	82
Blé, No 2, Northern, le minot	80
Blé, No 3, Northern, le minot	78
Avoine	25 cts
Orge "	38c
FOINS	
Foin de marais, la tonne ..	$9
Foin de terre haute, $10 à	$12
Mil, nouveau	$15
BEURRES, OEUFS ET LEGUMES	
Oeuf frais, la douz. ...	35 à 40c
Beurre de laiterie, la lb.	22 à 25c.
Beurre de crèmerie la lb.	25 à 30c.
Patates, ...	45 à 50c.
Navets, la lb.	1½c
Betteraves, la lb... ...	2½ cts

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA

AVIS AUX CONDUCTEURS MECANICIENS

Avis est ici donné qu'il sera procédé à un examen par David Fraser, inspecteur des chaudières à vapeur dûment nommé pour la province d'Alberta, aux lieux et dates suivantes:

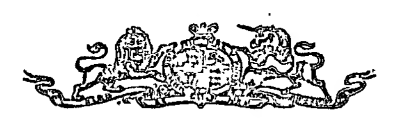
Edmonton, 21 février, salle Houston, avenue Jasper.
Morinville, 23 février, hôtel.
Stony Plain, 25 février, Hôtel Bismark.
Fort Saskatchewan, 28 février, Hôtel Queen.
Strathcona, 26 mars, salle Orange.

à neuf heures du matin, dans le but de donner aux conducteurs mécaniciens et apprentis l'occasion d'obtenir un certificat selon les dispositions du "Steam Boilers Act" 1906.

Des formes de demandes pourront être obtenues au Département ou de l'inspecteur sus-nommé. Ces formes de demandes devront être correctement remplies, attestées par un témoin et presentées à un commissaire ou à un juge de paix avant qu'il soit donné suite à une demande d'examen.

JOHN STOCKS,
Député ministre.

Département des Travaux Publics,
Edmonton, (Alta.)
25 janvier 1910.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

DANS NOS EGLISES

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I.

Grand'-Messe à 10½ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.—Avenue Kinistino. Curé R. P. Lemarchand, O. M. I.

Mêmes offices, aux mêmes heures que ci-dessus.

M. AVILA PALIN, qui vient d'être nommé guide des colons, à Edmonton, prie les personnes qui ont des terres à louer ou à vendre, de bien vouloir communiquer avec lui.

Prière d'adresser les lettres au bureau de poste d'Edmonton, ou au "Courrier de l'Ouest," Tiroir 50, Edmonton, Alta.

A VENDRE une terre située à 20 milles d'Edmonton sur le G. T. P.

Prix très bas, termes faciles.

S'adresser à Boîte 1715, Edmonton, Alta.

BROSSEAU, Alta.

Hôtel Richelieu.

M. Alphonse St. Hilaire a le plaisir d'annoncer au public que son hôtel est désormais ouvert aux voyageurs.

M. St. Hilaire espère que tous ses amis lui continueront leur clientèle et à tous ses clients, anciens et nouveaux, il offre ses meilleurs remerciements pour leur encouragement.

Alp. St-Hilaire.

4-s-17-f.